



DOMAINE DE JONQUIÈRES

SÉMINAIRES

SOMMAIRE

- 3 NOS SALLES
- 8 NOS FORMULES
- 10 RÈGLEMENT INTÉRIEUR
- 11 PLAN D'ACCÈS

Le cadre

Dans un cadre naturel et préservé, conciliant calme et convivialité, au coeur du massif de Frontfroide, le Château de Jonquières est niché dans un écrin de verdure. Il est un lieu d'exception pour votre réception.

NOS SALLES

La salle Jean Devic



La salle des voûtes



La salle Le Val



La terrasse

Nous pouvons organiser vos cocktails, repas d'affaires ou buffets. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous établir un devis sur mesure.



RÉSERVEZ VOTRE JOURNÉE D'ÉTUDE



Nous pouvons également vous proposer des activités team building



RÉSERVEZ VOTRE SALLE DE RÉUNION

1

Disposition	Salle Jean Devic	Salle le Val	2 salles de sous commission	Salle Mythique
Surface (m ²)	125	70	-	-
Cocktail	120	-	-	-
Conférence	80	30	20	-
En U	30-36	16	10	6

Nous mettons à votre disposition :

Vidéoprojecteur, écran, paperboard et bouteilles d'eau.

Toutes nos salles sont climatisées et équipées du WIFI.



Un cadre **naturel** et préservé, conciliant **calme** et convivialité, à deux pas de Narbonne, notre maison de maître est le lieu propice à l'organisation de tout **évènement professionnel**.

SÉMINAIRES, FORMATIONS, ÉVÈNEMENTS D'ENTREPRISE ...

* À 10 MIN DES GRANDS AXES ET SORTIES D'AUTOROUTES |



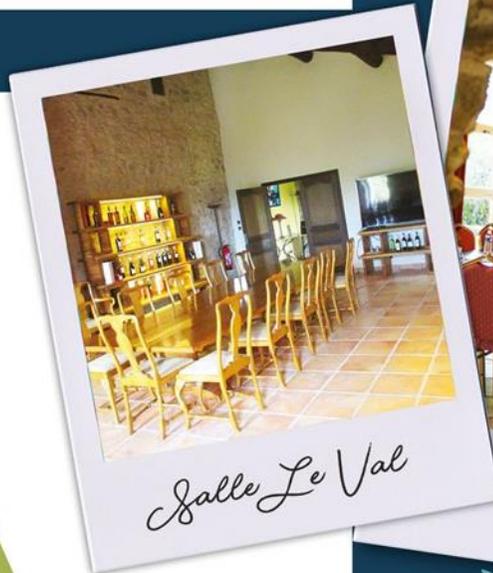
CHÂTEAU DE JONQUIÈRES

LE CHÂTEAU DE JONQUIÈRES VOUS PROPOSE :

3 SALLES CLIMATISÉES, DES SALONS.

DES ÉQUIPEMENTS : ÉCRAN, VIDÉOPROJECTEUR,
WIFI, PAPER BOARD.

NOUS ORGANISONS VOS COLLATIONS ET RESTAURATIONS
SUR PLACE : CAFÉ ACCUEIL, PAUSE-CAFÉ, REPAS ASSIS OU
SOUS FORME D'APÉRITIF DÉJEUNATOIRE.



Salle Le Val



*Salle
Jean Devic*



POUR UN
DEVIS PERSONNALISÉ :

Mathieu Baillergeon

Château de Jonquières
11100 Narbonne

Tél : 04.68.42.70.11
06.32.78.23.53

www.chateaujonquieres.fr

Condition générale de vente

Les conditions générales de vente précisent les conditions de mise à disposition des salles pour des besoins ponctuels d'organisation d'événements à caractère professionnel : réunions, formations, recrutements, séminaires, conférences, conférences de presse.

Nature de la manifestation

La nature de la manifestation sera conforme à celle figurant dans les demandes et confirmations de réservation. Sont exclues les manifestations à caractère politique, religieux ou militant ainsi que toutes manifestations susceptibles de provoquer controverses ou troubles publics.

Nature des prestations et conditions financières

Les tarifs et les conditions de location sont ceux stipulés dans le devis dûment signé par le preneur et les conditions générales de vente. La location comprend la salle avec la fourniture du mobilier (tables, chaises, paper-board, écran vidéo, vidéo projecteur) installé selon les souhaits du preneur, la fourniture de l'Internet sans-fil, la fourniture des fluides (eau, électricité, chauffage ou climatisation) et la fourniture d'une bouteille d'eau (50 cl par jour).

Les prestations supplémentaires (café accueil, pause-café, repas, boissons et prestations complémentaires) devront être spécifiées par écrit et sur le devis.

Durée et horaires de la manifestation

La durée de la manifestation sera conforme aux horaires convenues au moment de la réservation. La prise de possession et la libération de l'espace loué devront intervenir dans le créneau horaire convenu. Pour tout dépassement d'horaires non prévu, un supplément sera facturé. Ces dépassements ne sont accordables qu'en fonction des disponibilités.

Dépôts de matériels

En cas de dépôt de matériels avant ou après la location, ceux-ci restent sous la responsabilité du client. Les livraisons intervenant avant ou après la manifestation font l'objet d'un accord préalable fixant la nature, le conditionnement et le poids des objets ainsi que les horaires (livraison entre 9h et 17h). La reprise de votre matériel doit s'effectuer immédiatement après son utilisation.

Interdiction de fumer

Conformément au décret n° 92-478 du 29 mai 1992 et la loi du 1er janvier 2008, nous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

Confirmation des réservations et règlement

Une réservation sera considérée comme ferme et définitive par retour du devis signé et revêtu de la mention « Bon pour accord ».

Le règlement se fera à réception de la facture.

Annulation de la réservation

En cas d'annulation de la location et quelle qu'en soit la cause, nous facturerons:

- Plus de 16 jours ouvrés avant la réservation : somme due = aucun frais ;

- Entre 8 et 15 jours ouvrés avant la réservation : somme due = 50% du devis ;

- Entre 0 et 7 jours ouvrés avant la réservation : somme due = 100% du devis ;

.

Renonciation du fait du loueur

En cas de renonciation du fait du loueur, lié à des impossibilités techniques ou en cas de force majeure, l'indemnisation ne pourra être supérieure aux sommes versées.

Restitution de la salle

La salle mise à la disposition devra être restituée dans un état correct d'utilisation. En cas de salissures disproportionnées, on se réserve le droit de facturer les frais de nettoyage. En cas de dégradations commises par le client sur les locaux, les équipements voire les parties communes d'accès aux locaux, les réparations seront évaluées par procès-verbal et seront suivies d'une indemnisation par le client, sans délai de recours aux assurances.

Acceptation des conditions de vente

Cette acceptation est liée à la signature du devis.

Tarif

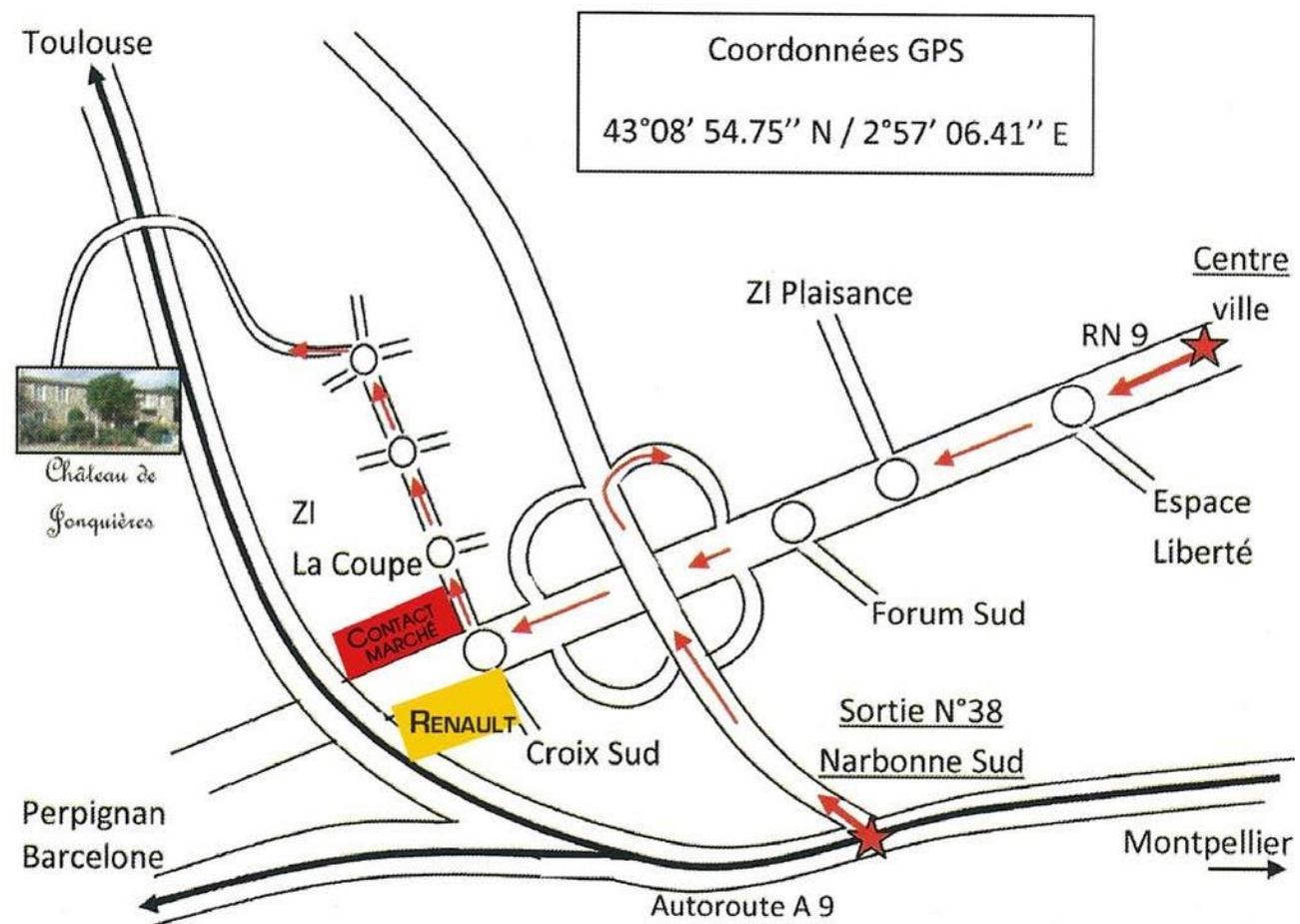
Nous nous réservons la possibilité de modifier les tarifs sans préavis. Les devis validés restent valables.

Contestation

Toute contestation relative aux présentes prestations relève de la seule compétence des tribunaux.



PLAN D'ACCÈS



- 📍 Château de Jonquières - 11100 NARBONNE
- 🌐 www.chateaujonquieres.fr
- ☎ 04 68 42 70 11
- ☎ 06 32 78 23 53

